



Décision du Président n°2023_RESSNUM_041

Thème : Ressources

Objet : Contrat de maintenance et de fourniture de cartouches pour les photocopieurs Ricoh de la Ville de Briançon

Pôle : Ressources

Contexte :

La Ville de Briançon a souscrit un contrat de maintenance et de fourniture de cartouches pour les photocopieurs Ricoh.

Ce contrat concerne les photocopieurs des Services Patrimoine, Marchés, Affaires Scolaires, Citoyenneté-Proximité, Urbanisme, Services Techniques, Service des sports et des Ecole de Forville, Saint Blaise, Sainte Catherine et Artallauds.

Ce contrat a été initialement passé avec la société Ricoh.

Ce contrat est arrivé à expiration fin 2022 : il y a donc besoin d'un nouveau contrat.

Ceci exposé :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais,

VU L'arrêté préfectoral n° 05-2022-12.19.00001 du 19 décembre 2022 approuvant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais ;

VU La délibération du Conseil Communautaire n°2020-48 du 24 juillet 2020 portant délégations du Conseil au Président pour prendre des décisions dans des domaines limitativement énumérés parmi lesquels figurent la préparation, la passation, l'exécution, et le règlement des marchés et accords cadre de fournitures et de services dans la limite du montant maximal fixé pour la passation des marchés en procédure adaptée, (soit à ce jour 214 000 € H.T.) lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU La Délibération n°2021-117 du 2 novembre 2021 portant conventions relatives à la mise en œuvre du schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Briançonnais ;

CONSIDÉRANT que le budget pour l'acquisition de services de ressources numériques et informatiques fournis à la Ville de Briançon est porté par la Communauté de Communes du Briançonnais;

CONSIDÉRANT que la société Ricoh à l'exclusivité pour la maintenance et fourniture de cartouches pour les photocopieurs de sa fabrication (Cf le certificat d'exclusivité joint au contrat)



Exemple Client
 Exemple Ricoh

Nouveau contrat Ricoh Sérénité Services
 Avenant au contrat Ricoh Sérénité Services n°

Le Client achète ou loue à RICOH France le(s) matériel(s) énoncé(s) aux présentes, selon les modalités ci-après exposées. Par ce contrat, sont également définies les modalités de la maintenance attaché au(x) matériel(s) ainsi que, le cas échéant, celles relatives au(x) autre(s) service(s) fourni(s) par Ricoh France.

R1 - DÉSIGNATION DES PARTIES

Entre, le Client :

Nom ou raison sociale : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS
 Adresse : 1 rue Aspirant Jan - BP 28
 Code postal : 05105
 Tél. : 0492213597
 Ville : BRIANCON CEDEX
 E-mail :
 Forme juridique : SA SAS SARL A.faire personnelle Association Administration Autres (préciser) : COLLECTIVITE TERRITORIALE
 SIREN : 240500439
 Capital (€) :
 Activité :
 APE / NAF :
 Siret : 24050043900080
 Date de création :
 Effectif :

Location Ricoh ou vente au comptant* Maintenance Pages Services (cochez la ou les cases appropriées)
 Adresse : 1 rue Aspirant Jan - BP 28
 Ville : BRIANCON CEDEX
 E-mail : informatique@mairie-briancon.fr
 Code postal : 05105
 Tél. direct : 0492215305
 Adresse de la banque :

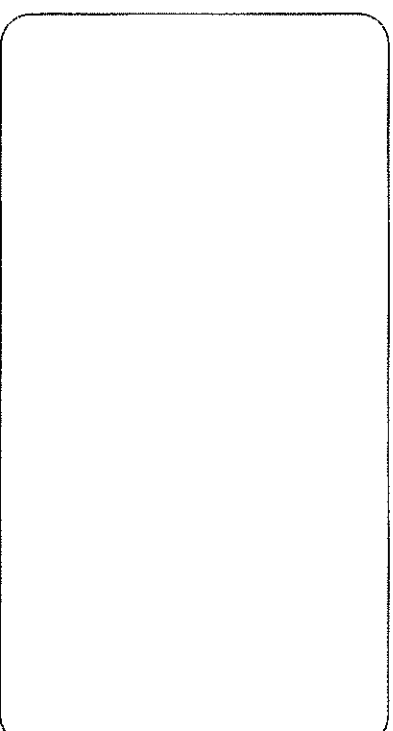
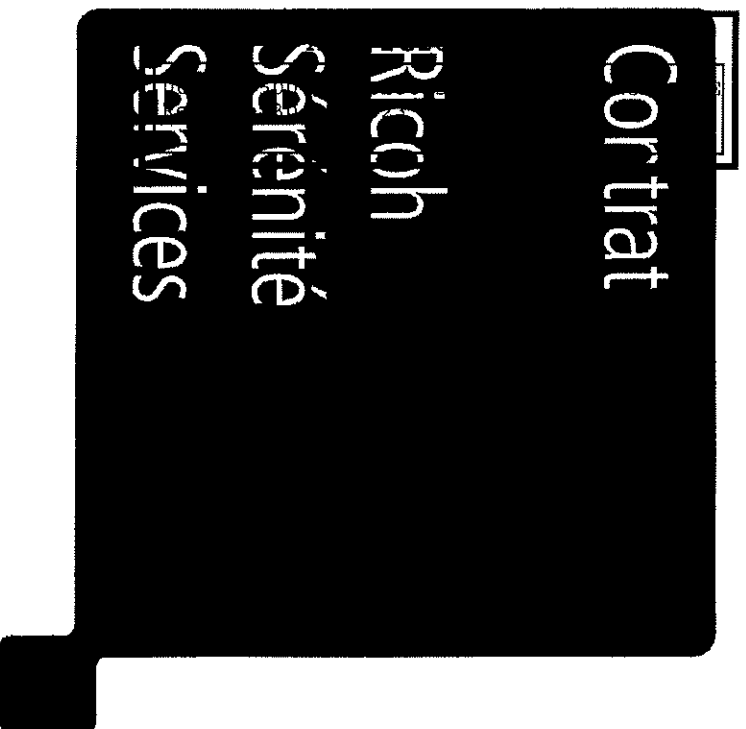
Location Ricoh ou vente au comptant* Maintenance Pages Services (cochez la ou les cases appropriées)
 Adresse :
 Ville :
 E-mail :
 Code postal :
 Tél. direct :
 Adresse de la banque :

*Si l'entité devant être facturée est différente de l'entité qui passe la commande et que l'établissement de financement cessionnaire n'est pas agréé par RICOH, cette entité règlera à RICOH le prix de vente au nom du Client. En cas de défaut de paiement par cette entité dans les délais précisés au présent contrat, le Client devra payer directement et sans délai la somme impayée à RICOH.

Et :

Ricoh France Société par Actions Simplifiée au capital de 12 894 835,75 €
 Siège social : Parc ICADE « Paris Orly-Rungis » / 7-9 avenue Robert Schuman
 BP 70102 94150 Rungis Cedex
 R.C.S. : Créteil 337 621 841 - Siret : 337 621 841 009 03 - APE 4666Z
 N° unique : 0 892 012 012 (numéro 034 F R C 0 m 0)
 Web : www.ricoh.fr
AGENCE

005-240500439-20230100-DP2023RESSNUM41-DE	AR Prefecture	Page
Reçu le 03/2023		8



Client : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS
1 rue Aspirant Jan - BP 28 05105 BRIANÇON CEDEX
Numéro d'opportunité :

R2 - FORMATION DU CONTRAT

Le Contrat est formé des conditions particulières (R1 à R6), des principes généraux et conditions générales figurant dans ce document, et, le cas échéant, des fiches de qualification informatique et des recettes d'installation pour les matériels connectés, les logiciels et les services. Le Client reconnaît expressément avoir pris connaissance de toutes ces conditions et principes avant la signature du Contrat et les accepte sans réserve. Le Contrat est établi en deux exemplaires strictement identiques, à l'exception du cartouche figurant sur cette page servant à désigner l'exemplaire destiné au Client et celui destiné à Ricoh. Chaque page du Contrat doit être paraphée par chacune des deux parties et numérotée dans sa continuité à partir de la présente page. «Tout litige entre les parties concernant notamment l'interprétation ou l'exécution des présentes sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris. Le présent contrat est régi par le droit français Ricoh France se réserve la faculté, pendant 30 jours à compter de la signature du contrat, de le dénoncer par lettre recommandée avec avis de réception si les prix ou conditions stipulés ne sont pas conformes aux prix et conditions en vigueur à cette date. Le présent contrat est soumis, préalablement à son exécution, à l'approbation de la direction financière de Ricoh France.

Pour Ricoh France

Nom : GUIRAMAND

Prénom : PHILIPPE

Qualité : IDV CR

Tel : 06.27.47.45.26

Date et signature :



Pour le Client

Nom : MURGIA

Prénom : Arnaud

Qualité : Président

Tel : 04.92.21.35.97

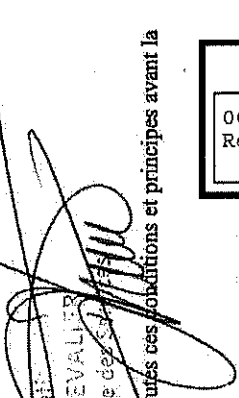
Date, signature et cachet commercial :

30 MARS 2023



Les frais de gestion sont offerts en cas de signature électronique du contrat. Dans le cadre d'une signature papier, des frais de gestion seront appliqués au tarif de 150€ HT.

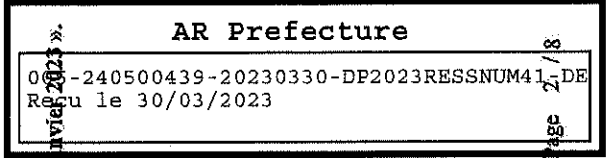
Passée par :
Béatrice CHEVALIER
Directrice Générale des Services



Le Client reconnaît expressément avoir pris connaissance de toutes ces conditions et principes avant la signature du Contrat et les accepte sans réserve.



Les « Conditions générales de ventes applicables sont celles de Janvier 2023 ».
<https://pro.ricoh.fr/conditions-generales-de-vente-egv/>



R3 - DESCRIPTION DES MATÉRIELS, DES ACCESSOIRES, DES LOGICIELS, DE LA MAINTENANCE ET DES SERVICES Bon de commande

Date de livraison souhaitée : **RESSNUM 023** Réf. client pour factures achat/location : Validité de la réf. (en mois) : Ces références apparaitront sur les factures
 Réf. client pour factures maintenance/services : Validité de la réf. (en mois) :

Durée du contrat : **12 mois** Périodicité de facturation : Trimestrielle Mensuelle

AR Préfecture
 Site de livraison
 Installation (R4)
 005-240500439-2023
 Reçu le 30/03/2023

Designation ou n° de série (pour matériel déjà en service)	Qté	Achat comptant (€HT)	Loyers (Location Ricoh) (€HT) par période de facturation. terme à échoir.	Forfaits (€HT) par période de facturation. terme à échoir.	Maintenance	Service	Noir	Couleur	Noir	Couleur	Noir	Couleur	Prix par page A4 (engagement)	Prix par page A4 (facturation au réel ou pages sup.)
IN STU - MP C4503ASP - N° de série : E176J400376	1												0,00497	0,03383
MARCHES & PATRIMOINES														
IN STU - MP C4504EXASP - N° de série : C737M700140	1												0,00431	0,02861
Affaires scolaires														
IN STU - MP C4503ASP - N° de série : E174JB00725	1												0,00526	0,03940
AFFAIRES GENERALES														
IN STU - MP C4503ASP	1												0,00526	0,03940
Total HT, tous matériels et services														
TVA														
Total TTC, tous matériels et services														

CONTRAT DE MAINTENANCE POUR MATÉRIEL DÉJÀ EN PLACE

Modèle	Numéro de série	Date de mise en service	Date du relevé compteurs	Compteur noir	Compteur couleur
MP C4503ASP	E176J400376	27/05/2016	31/12/2022	145526	131317
MP C4504EXASP	C737M700140	26/09/2017	31/12/2022	408997	257183
MP C4503ASP	E174JB00725	16/12/2010	31/12/2022	362863	268063
MP C4503ASP	E174JB00849	16/12/2014	30/12/2022	309517	404735

R3 – DESCRIPTION DES MATÉRIELS, DES ACCESSOIRES, DES LOGICIELS, DE LA MAINTENANCE ET DES SERVICES

Suite

Utiliser ce formulaire si l'espace alloué au bon de commande dans le paragraphe R3 est insuffisant

Durée du contrat :		12 mois		Périodicité de facturation : <input checked="" type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Mensuelle								
Site de livraison / installation (cf. § R4)	Désignation ou n° de série (pour matériel déjà en service)	Qté	Achat comptant Prix unitaire (€ HT)	Loyers (Location Ricoh) Prix unitaire (€ HT) par période de facturation. Facturation terme à échoir.	Forfaits		Nbre de pages engagées		Prix par page A4 (engagement)		Prix par page A4 (facturation au réel ou pages sup.)	
					Maintenance	Service	Noir	Couleur	Noir	Couleur	Noir	Couleur
	- N° de série : E174JB00849											
	SERVICE URBANISME											
	IN SITU - MP C4503ASP	1									0,00526	0,03940
	- N° de série : E174JB00884											
	SERVICE TECHNIQUE											
	IN SITU - MP 4054SP	1									0,00526	
	- N° de série : G174R850506											
	ECOLE DE FORVILLE											
	IN SITU - MP 4054SP	1									0,00526	
	- N° de série : G174R850508											
	ECOLE DE SAINT BLAISE											
	IN SITU - MP 4054SP	1									0,00526	
	- N° de série : G174R850518											
	ECOLE DES ARTAILLAUDS											
	IN SITU - MP C4503SP	1									0,00525	
	- N° de série : E173JC00063											
Total HT, tous matériels et services												
TVA												
Total TTC, tous matériels et services												

005-240500439-202303		AR Prefecture	
Reçu le	30/03/2023	DP2023RESSNUM	41-DE
		0,00525	

R5 - MODES DE FINANCEMENT, DE FACTURATION ET DE RÈGLEMENT

Financement

- Achat comptant
 Location financière
 Location Ricoh
- Acompte égal à 30 % du montant de l'achat comptant, soit EHT
Voir conditions générales et particulières du contrat de financement du leaser

Type de facture

- Une facture unique par contrat regroupant les loyers (location Ricoh), les forfaits, les pages (engagement et pages supplémentaires ou consommation réelle)
 Deux factures par contrat. L'une regroupant les loyers (location Ricoh), les forfaits, les pages engagées et l'autre regroupant les pages supplémentaires ou la consommation réelle

Modalités de règlement des loyers/vente au comptant

- Prélèvement automatique (signer le mandat de prélèvement SEPA et joindre un RIB)
 Virement

NB. Les délais de règlement sont définis dans les Conditions Générales de Vente

Commentaires Marchés Publics :

Modalités de règlement de la maintenance

- Prélèvement automatique (signer le mandat de prélèvement SEPA et joindre un RIB)
 Virement

NB. Les délais de règlement sont définis dans les Conditions Générales de Vente

PAIEMENT PAR MANDAT ADMINISTRATIF RENOUVELLABLE 2 FOIS, PAR PERIODE DE 12 MOIS, CHANGEMENT PROPRIETAIRE

R6 - MODES DE RELEVÉ COMPTEURS

1 - @Remote

@remote est le système de télédiagnostic de Ricoh qui automatise, pour la plupart des équipements de copie et d'impression connectés au réseau local, les relevés des compteurs ainsi que, selon les matériels, les commandes de consommables et les déclenchements d'interventions techniques. Les tarifs de maintenance intègrent les gains de productivité apportés par @remote.

- Installation et mise en œuvre de @Remote sur les équipements indiqués au paragraphe R3 (option par défaut).
 Pas d'installation de @Remote sur les équipements indiqués au paragraphe R3, en raison de l'un au moins des motifs suivants :
- a) les équipements ne sont pas compatibles avec @Remote ;
 - b) ils ne seront pas couverts par un contrat de maintenance facturé à partir des relevés des compteurs ;
 - c) ils ne seront pas connectés en réseau local bien que leur configuration permette techniquement l'utilisation de @Remote.
- Dans ce cas, le relevé des compteurs s'effectue par e-mail (renseigner le paragraphe 2 ci-dessous).

2 - E-mail

Interlocuteur relevé compteurs : LAURENT NOEL

Tél. direct : 04 92 21 53 05

E-mail : informatique@mairie-briancon.fr
(à remplir en MAJUSCULES)

Si plusieurs interlocuteurs relevé compteurs (installation multiples), renseigner impérativement chaque adresse e-mail au paragraphe R4 - Livraison, installation et Reprise.

Constitution d'un fichier regroupant toutes les machines dans le cadre d'une gestion parc (cocher si nécessaire)

- Si aucune adresse e-mail est renseignée, Ricoh France envoie une demande de relevé compteurs par courrier (cf. Conditions Générales de maintenance et de services)

Numéro d'opportunité :
Version Janvier 2023

AR Prefecture

005-240500439-20230330-DP2023RESSNUM478
Reçu le 30/03/2023

Page 8

AR Prefecture

005-240500439-20230330-DP2023RESSNUM41-DE
Reçu le 30/03/2023